

## Partie 3 (A) : Situation financière du secteur de la restauration

D'un point de vue financier, le secteur de la restauration enregistre des performances négatives sur l'ensemble des mesures étudiées<sup>1</sup>. La fragilité financière, tant sur le plan de la liquidité, de la solvabilité que de la rentabilité, est fortement accentuée dans les petits établissements. Néanmoins, consécutivement à l'éclatement de la crise financière, l'Horeca (tout comme le commerce de détail ou les services aux entreprises) enregistre une croissance légèrement supérieure à la moyenne intersectorielle. L'analyse financière qui suit vise à établir l'état financier du secteur de la restauration sur base de ratios établis par rapport aux données disponibles sur la période 2003-2013.

### Rentabilité

La rentabilité qui traduit l'aptitude du secteur à générer du profit, est, dans ce travail, évaluée sur trois niveaux. Les paramètres utilisés sont les ratios de rentabilité brute des ventes<sup>2</sup>, de rentabilité nette des capitaux propres après impôt (ROE<sup>3</sup>) et de l'actif total après impôts (ROA<sup>4</sup>).

#### 1. Rentabilité brute des ventes (rentabilité commerciale)

Premièrement, la rentabilité brute des ventes permet de déterminer la rentabilité du secteur au vu de son volume d'activités et de là, son efficacité commerciale. Le résultat généré par l'exploitation courante du secteur d'activités est nécessaire à la couverture des amortissements, des charges financières et exceptionnelles, mais surtout des frais de personnel. Dès lors, ce ratio traduit l'impact de la politique de l'entreprise sur la production, la gestion des stocks, la gestion du personnel et la politique commerciale.

Nous présentons d'abord l'évolution du Chiffres d'Affaires (CA)<sup>5</sup> dans le secteur de la restauration et des débits de boissons. En 2013, il s'élève à 7 999 837€ suivant une évolution continue à la hausse depuis quelques années [Figure 9]. La croissance annuelle a cependant diminué en 2008 et 2012, due au contexte économique (GUIDEA, 2014c). De plus, le CA par personne occupée et le CA par établissement a augmenté sur cette période (2000-2013).

En 2013, 100€ de chiffre d'affaires dégagent un résultat d'exploitation de 8.82€, ce qui est légèrement supérieur au résultat dégagé en 2003 (8.68€ par 100€ de CA) [Figure 10]. Ce rapport est maintenu constant jusqu'en 2008, avant de chuter en 2009. Une évolution à la hausse en 2010 est immédiatement suivie d'une légère diminution en 2011 et en 2012. Nous constatons une rentabilité brute des ventes inférieure dans les grandes<sup>6</sup> et moyennes entreprises (par rapport aux petites entreprises). Une comparaison avec le secteur de la construction, les activités reprises sous la

<sup>1</sup> **Ratios de solvabilité** : (1) le degré d'autonomie financière (=fond propre/total du passif), (2) degré d'indépendance financière à long terme (=fond propre/fond propre permanent) ; **Ratios de liquidité** : (3) liquidité au sens strict (=actif courant restreint/dette à court terme), (4) liquidité au sens large (=actif à court terme/dette à court terme), (5) trésorerie (=encaisses nettes/actif circulant restreint) ; **Ratio de rentabilité** : (6) rentabilité nette de l'actif total avant impôt

<sup>2</sup>**Rentabilité brute des ventes** = résultats d'exploitation avant amortissements, réductions de valeurs et provisions / chiffres d'affaires + autres produits d'exploitation, hors subside

<sup>3</sup> **ROE**= résultats de l'exercice après impôt / capitaux propres

<sup>4</sup> **ROA**= Résultats après impôt, avant charges de dettes et impôts / Total de l'actif

<sup>5</sup> Les tableaux relatifs au CA sont disponibles à l'annexe 17

<sup>6</sup> Selon les données de BACH-banque, les petites entreprises effectuent un CA < 10M€, les moyennes entreprises réalisent un CA compris entre 10 et 50M€, les grandes entreprises enregistrent un CA > 50M€.

dénomination « autres services<sup>7</sup> » et l'économie belge en général, indique que cette distinction n'est, toutefois, pas propre au secteur. Ces trois secteurs ont enregistré une rentabilité sur les ventes en croissance continue sur les dernières années. Au niveau du secteur de la restauration et des débits de boissons, la rentabilité sur les ventes évolue négativement dans les grandes et moyennes entreprises (-1.27% depuis 2007), alors qu'elle s'accroît spectaculairement dans les petits établissements (+56.51% depuis 2007).

Figure 9. Évolution annuelle du CA en valeur absolue et relative, 2000-2013

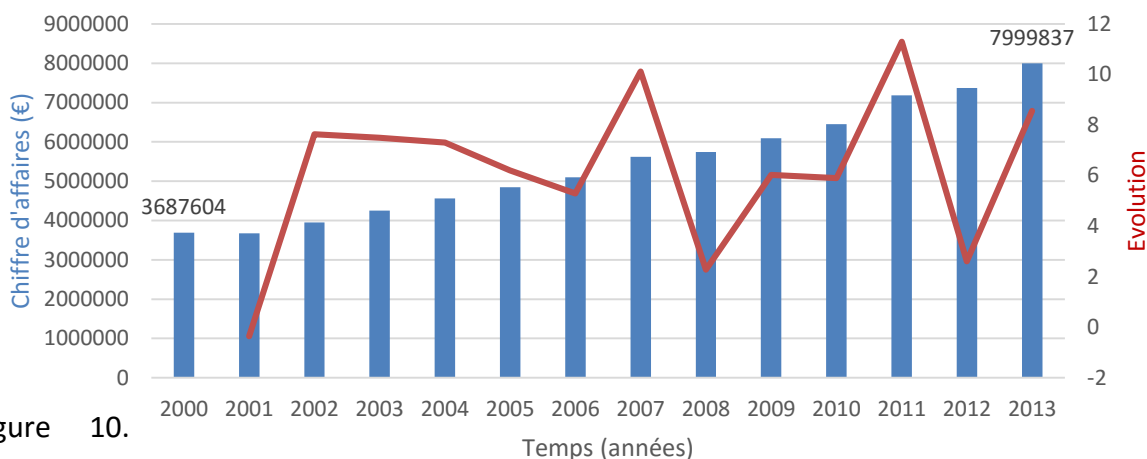
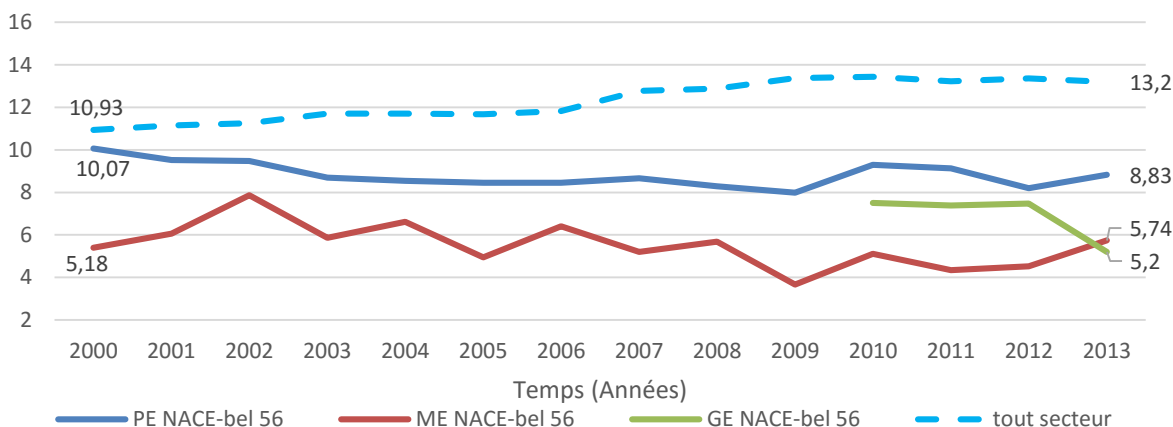


Figure 10.

Source : BACH  
Retravaillé : Munten Pauline

Évolution de la rentabilité brute sur les ventes dans le secteur de la restauration et des débits de boissons, 2000-2013



Source : BACH  
Retravaillé : Munten Pauline

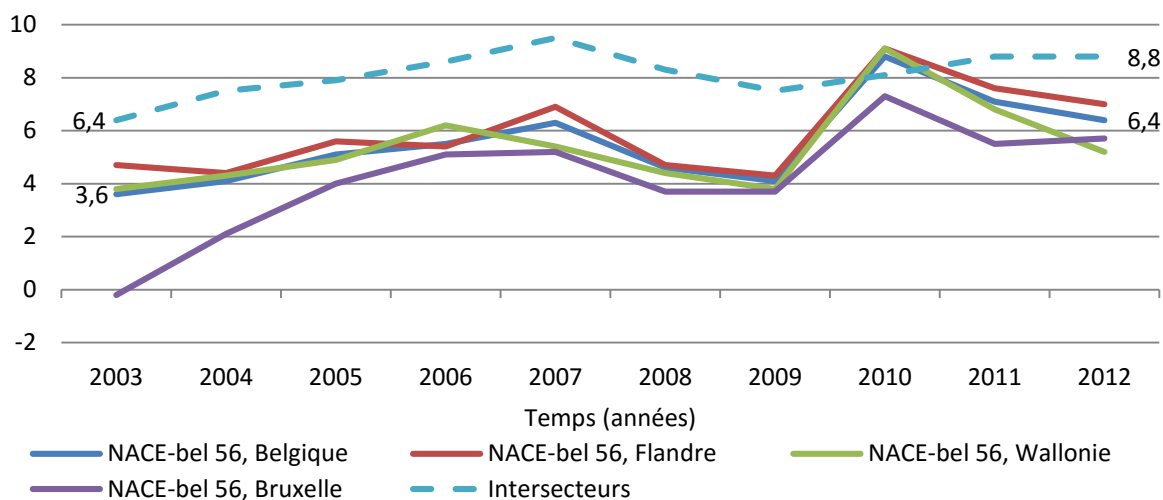
## 2. Rentabilité nette des capitaux propres après impôt (rentabilité financière)

L'étude de la rentabilité commerciale du secteur est complétée par une analyse de sa rentabilité financière, c'est-à-dire de l'évolution de la rentabilité des capitaux propres. Représenté à la figure 11, cet indicateur a fluctué dans les secteurs de la restauration et des débits de boissons, entre 2003 et 2012, atteignant un niveau de 6.4%. Le secteur enregistre une performance plutôt satisfaisante,

<sup>7</sup>La dénomination « autre service » reprend dans ce cas les activités suivantes : Activités Des Organisations Associatives, Répar. Ordi. & Bien Perso. & Domestique, Autres Services Personnels

comparativement aux autres branches, sur la période d'après crise. Le secteur retrouve en 2012 un niveau de rentabilité similaire à celui de 2007 (+1.59%) contrairement à l'économie belge (-7.37%). Une évolution positive est également à noter dans les activités de services et le secteur de la construction. Par opposition à la rentabilité sur les ventes, le ROE atteint un niveau plus important dans les entreprises de taille moyenne que dans les petits établissements. Néanmoins, avec une diminution de la rentabilité de 30% sur la période 2007 à 2012 (-0.8% pour les petites entreprises), nous observons également que ces entreprises sont sensiblement moins favorables aux évolutions conjoncturelles récentes. De façon générale, la rentabilité des capitaux propres dans ce domaine d'activités est inférieure à la rentabilité médiane intersectorielle. De plus, ce secteur réagit de façon plus brutale aux chocs conjoncturels. Alors qu'entre 2007 et 2009, on observe une diminution de rentabilité plus conséquente que pour l'ensemble de l'économie belge (-34.92% contre -21.05%), la rentabilité des secteurs de la restauration et des débits de boissons, affectée par la crise financière, s'est repliée en 2008 et en 2009. Le niveau de rentabilité atteint après 2009 devient même supérieur à la valeur médiane intersectorielle (8.8>8.1). La croissance surprenante enregistrée en 2010, peut être attribuée à la décision du gouvernement fédéral de diminuer la TVA de 21% à 12% dans le secteur de la restauration afin d'assainir la situation financière de ce dernier. Néanmoins, l'effet n'est que temporaire. Si la rentabilité intersectorielle des PME belges est constante en 2011 et en 2012, la rentabilité des secteurs de la restauration et des débits de boissons connaît pour sa part, une forte baisse sur la dernière période (VANDORPE et TCHINDA, 2014).

Figure 11. Évolution de la rentabilité des capitaux propres (ROE) dans les secteurs de la restauration et des débits de boissons, 2003-2013



Source : BACH  
Retravaillé : Munten Pauline

### 3. Rentabilité de l'actif total après impôt (rentabilité économique)

Pour clôturer l'analyse de rentabilité du secteur, il est intéressant d'évaluer la rentabilité économique de ce dernier. L'efficacité du système productif est mesurée sur base de l'actif total après impôt. Également inférieur à la valeur médiane du ROA de l'économie belge, ce ratio varie entre 2007 et 2013, marqué par la crise financière de 2009 et par la diminution de la TVA en 2010. Contrairement au ROE qui est constant sur cette période, le ROA augmente de plus de 40%. La réalité est toutefois totalement différente pour les entreprises de taille moyenne qui voient leur ROA diminuer de plus de 45%, principalement suite à une baisse d'efficacité économique en 2009 et 2011.

Rentabilité financière et rentabilité économique ne sont pas indépendantes. La valeur du ROE dépend aussi bien de l'importance des investissements, que de l'insuffisance relative des fonds propres et

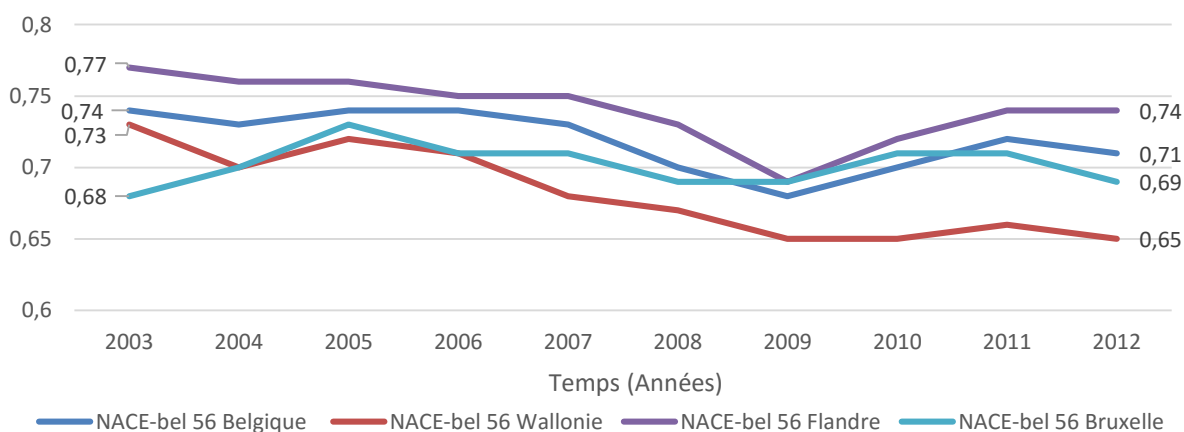
d'une bonne politique de gestion. Ainsi, grâce à l'effet multiplicateur de l'endettement dont bénéficie le rendement des fonds propres, il est possible d'avoir un ROE élevé pour un ROA faible. L'évolution à la baisse du levier financier des secteurs de la restauration et des débits de boissons indique que l'actif total est d'autant plus financé par des fonds propres (15.97% en 2007 à 18.49% en 2013) et que le ratio d'endettement diminue. Une analyse de l'évolution du ratio d'endettement dans la partie solvabilité permettra de discuter l'évolution du multiplicateur financier.

### Liquidité

La santé financière du secteur dépend également de sa liquidité qui traduit la capacité du secteur à financer des achats imprévus à un moment donné. Un problème lié à cet indicateur peut refléter un problème passager sans pour autant remettre en cause la viabilité de l'entreprise. Néanmoins, nous ne pouvons pas suffisamment souligner son importance. En effet, lorsqu'une entreprise se situe dans une incapacité répétée de remboursement de ses dettes à court terme, elle fait face à un risque accru de faillite.

Sur base du ratio de liquidité général<sup>8</sup>, il semble que les secteurs de la restauration et des débits de boissons possèdent un faible niveau de liquidité par rapport à la valeur médiane intersectorielle. Une augmentation limitée de ce ratio a été enregistrée entre 2009 et 2011, passant de 0.68 à 0.72, avant de repartir à la baisse en 2012 (0.71). Inférieur à l'unité sur la dernière décennie, il reflète le manque de liquidité récurrent des entreprises du secteur. En d'autres termes, le secteur fait face à des difficultés de remboursement de sa dette à court terme. Cette situation est rencontrée dans chacune des régions, cependant la Région wallonne se distingue par une diminution plus marquée de la liquidité de ses entreprises [Figure 12].

Figure 12. Evolution du ratio de liquidité générale du secteur de la restauration et des débits de boissons



Source : Graydon  
Retravaillé : Munten Pauline

Le déséquilibre sectoriel en termes de liquidité est également expliqué par l'évolution de la trésorerie nette<sup>9</sup> du secteur. Nous constatons une évolution à la hausse de la différence entre les entrées et sorties nettes en caisse depuis 2007. La trésorerie nette retrouve tout de même une valeur positive en 2010 après une période difficile située entre 2005 et 2009. Cette évolution est synonyme de prudence dans le chef des entreprises qui souhaitent disposer de plus grandes réserves de liquidité pour pouvoir répondre à leurs besoins d'exploitation et au contexte économique incertain. Elle résulte surtout de la

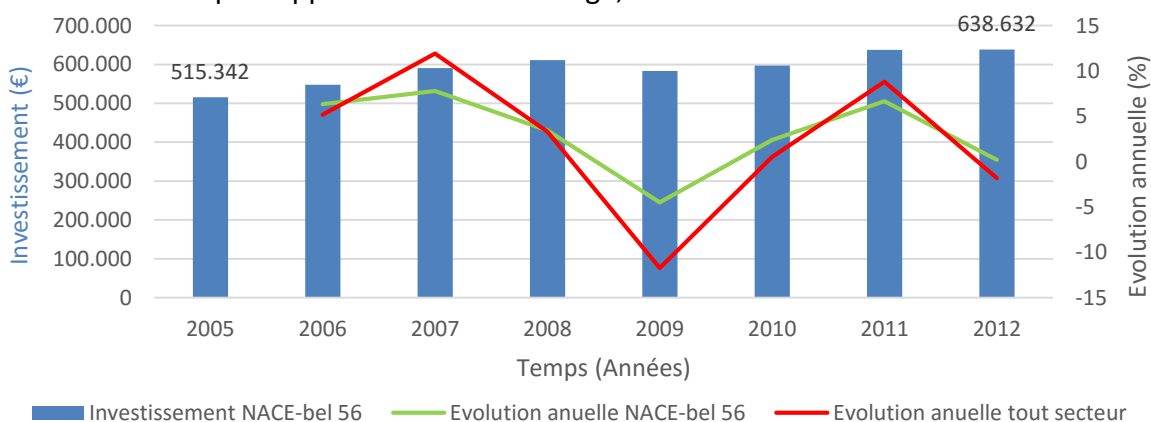
<sup>8</sup> **Ratio de liquidité générale** = actif circulant – passif circulant

<sup>9</sup> **Trésorerie nette** = actifs circulant financier – dettes financières à court terme

nécessité pour les restaurateurs de combler le manque de financement externe (VIVET, 2014). Le secteur de la restauration n'est pas un domaine d'activités qui se prête à des formes multiples et variées de sources de financement. Face à la contraction des prêts accordés par les services bancaires depuis 2009, les entreprises doivent trouver une source de financement interne. Nous constatons également que la hausse de trésorerie nette est accompagnée d'une réduction sévère des projets d'investissements.

L'évolution des amortissements et des réductions de valeurs sur immobilisations corporelles, immobilisations incorporelles et frais d'établissements reflète le repli de l'investissement en 2009 à la suite de la crise financière. Mis à part le taux de croissance annuel moyen de l'investissement enregistré en 2011, celui-ci plafonne à des niveaux largement inférieurs [Figure 13]<sup>10</sup> aux taux rencontrés avant 2007.

Figure 13. Évolution annuelle de l'investissement dans le secteur de la restauration et des débits de boissons par rapport à l'économie belge, 2005-2013



Source : SPF Economie  
Retravaillé : Munten Pauline

Pour revenir sur le ratio de trésorerie nette, celui-ci se définit par rapport aux concepts de fonds de roulement net et de besoin en fonds de roulement. Nous constatons d'abord un fonds de roulement net négatif dans la branche Horeca en 2013 (en pourcentage bilantaire). De façon générale, cela signifie que les entreprises du secteur recherchent constamment à dégager des liquidités pour couvrir leurs besoins à court terme (paiements de fournisseur, dettes bancaires...). Néanmoins, l'interprétation donnée à cet indicateur dépend directement du besoin en fonds de roulement correspondant. Comme dans la plupart des activités de services caractérisées par un cycle d'exploitation court, des encaisses rapides et des stocks négligeables, l'Horeca enregistre un besoin en fonds de roulement net négatif (VIVET, 2014).

Sur base de ces indications, nous appréhendons un risque d'insolvabilité dans le secteur. Ainsi, il est nécessaire d'étudier ce dernier indicateur financier.

### Solvabilité

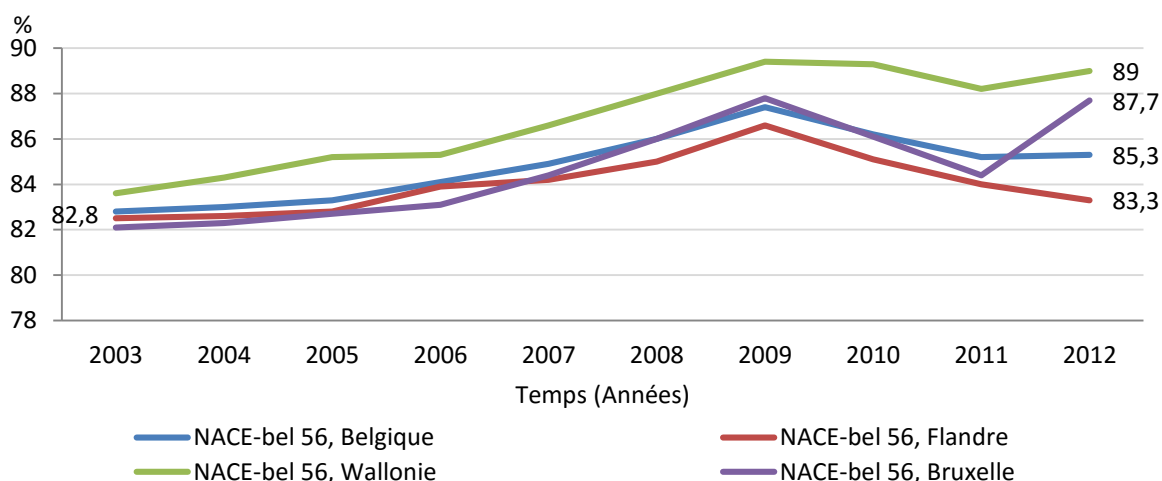
À travers le ratio de solvabilité, nous évaluons la capacité d'une entreprise à faire face à ses dettes aussi bien à court qu'à long terme avec ses fonds propres. Le niveau de solvabilité d'un secteur comparé à un autre secteur pouvant varier considérablement, nous focalisons notre étude sur

<sup>10</sup> Les chiffres y étant relatifs sont disponibles à l'annexe 18

l'évolution du ratio sectoriel dans le temps. Une comparaison entre les activités de services et celle du secteur de la construction est toutefois proposée en guise d'indication.

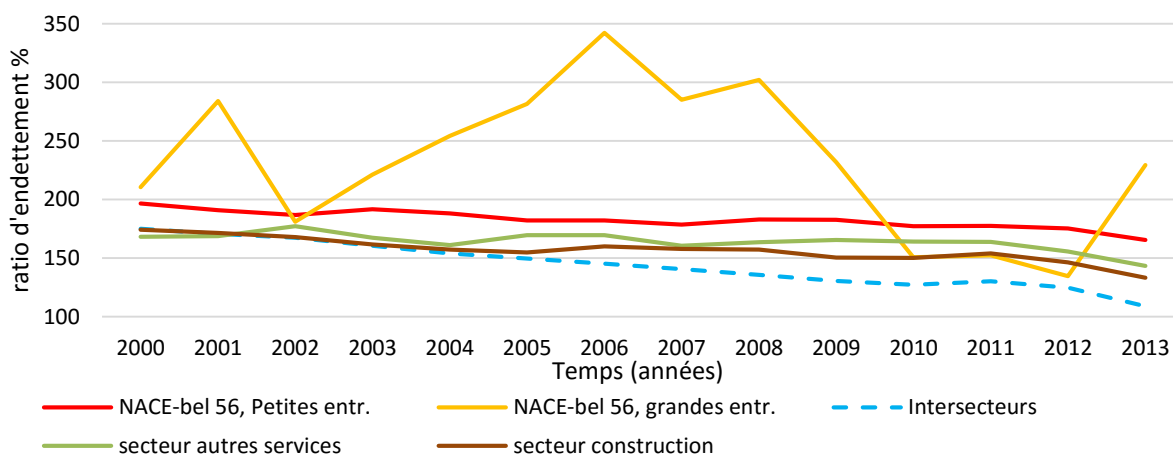
Le ratio d'endettement<sup>11</sup> des secteurs de la restauration et des débits de boissons évolue à la baisse, aussi bien pour la Belgique que pour les différentes régions, depuis 2008-2009. Pour la période après 2011, une distinction peut être établie entre les régions. Alors que la Région de Bruxelles-Capitale principalement, et la Région wallonne, dans une moindre mesure, enregistrent une remontée de l'endettement de leurs entreprises, la Région flamande qui a le plus faible niveau d'endettement sur la dernière décennie enregistre une nouvelle baisse de ce dernier [Figure 14].

Figure 14. Évolution du ratio d'endettement dans le secteur de la restauration et des débits de boissons, par région, 2003-2012



Source : Graydon  
Retravaillé : Munten Pauline

Figure 15. Evolution du ratio d'endettement, dans le secteur de la restauration et des débits de boissons, 2000-2013



Source : BACH  
Retravaillé : Munten Pauline

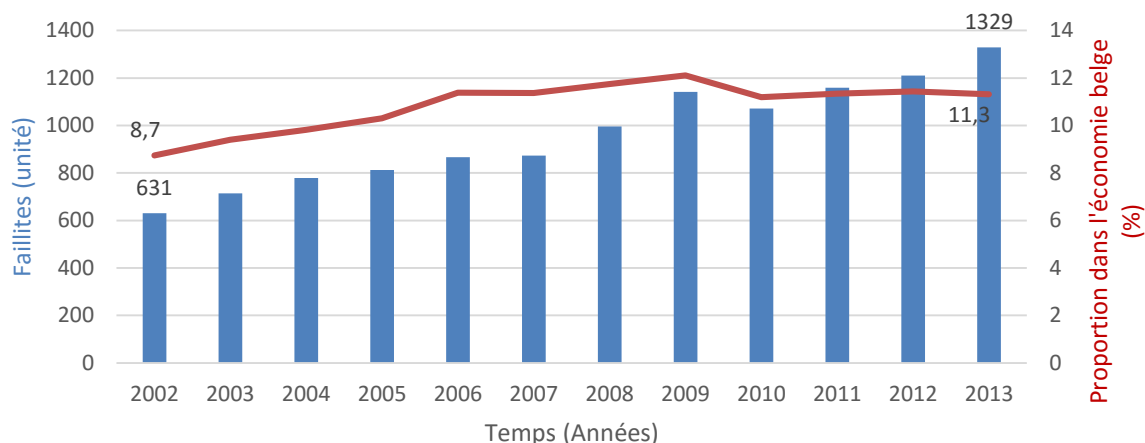
De façon générale, le ratio d'endettement des secteurs de la restauration et des débits de boissons est supérieur à celui enregistré dans les autres PME belges, que ce soit pour les activités de services ou la construction [Figure 15]. Toutefois, à ce niveau, il est indispensable de dissocier les petites entreprises

<sup>11</sup> **Ratio d'endettement** = total des dettes/fonds propres

des entreprises de taille moyenne dont la structure financière semble plus fragile. Pour ces dernières entreprises, le ratio d'endettement atteint, en 2013, un niveau de 229% (contre 165% pour les petites entreprises). Cet accroissement du ratio d'endettement de 70% en 2013 traduit une situation relativement précaire en termes de solvabilité.

Ces résultats sont directement appuyés par les tendances enregistrées en termes de faillites. En effet, le secteur de la restauration est caractérisé par une proportion extrêmement élevée de cessation d'activités pour cause de faillites. En 2013, le secteur comptabilisait 1 329 faillites (soit 11.3 % de l'ensemble des faillites de l'économie belge), alors que les entreprises du secteur représentent seulement 2.43% du nombre total des entreprises belges. Le secteur de la restauration est surreprésenté en termes de faillites et en augmentation sur le long terme (8.73% en 2002), malgré une stabilisation depuis 2006 (11.4%) [Figure 16]. Cette augmentation peut s'expliquer par un accroissement du nombre de faillites entre 2002 et 2013 de 89.9%, largement supérieur à la moyenne intersectorielle (62.6%). L'augmentation du nombre de faillites de 9.83%, entre 2012 et 2013, est, par contre, légèrement inférieure à la moyenne intersectorielle (10.9%). Si les activités et services de restauration sont représentatifs de 95% des faillites du secteur, les activités et services traiteurs se distinguent, en 2013, par le taux de faillites enregistré (+23.2%).

Figure 16. Evolution du nombre de faillites dans le secteur de la restauration, 2003-2013



Source : SPF Economie  
Retravaillé : Munten Pauline

D'un point de vue géographique, presque la moitié des faillites du secteur de la restauration se situent en Flandre. Toutefois, le nombre relatif d'entreprises qui tombent en faillite diminue, comparativement aux autres régions. Sur le long terme (2002-2013), la Région wallonne enregistre la plus grande augmentation de faillites. Cette réalité est quelque peu différente sur la dernière période où la Région de Bruxelles-Capitale connaît des taux de faillites particulièrement élevés, que ce soit dans les activités et services de restauration (23.47%) ou dans les activités traiteurs et cuisines de collectivité (58.33%).

Les faillites dans le secteur de la restauration surviennent principalement dans des établissements sans ou avec un maximum de quatre travailleurs salariés (92.17% en 2013). La ventilation du nombre de faillites selon la durée de vie des entreprises suggère également que le nombre de faillites est plus fréquent dans les jeunes entreprises (HAMBYE et HERTVELD, 2011).

Enfin, le taux de faillites élevé dans ce secteur n'est pas sans explication. Un ensemble de facteurs tels que le poids de l'investissement, le manque de qualifications ou de professionnalisation des métiers, l'influence des cycles conjoncturels sont, entre autres, retenus.

Pour poursuivre l'analyse de la solvabilité du secteur, nous analysons le niveau d'indépendance financière<sup>12</sup> des entreprises. Au plus grand est le niveau d'indépendance financière, au moins l'entreprise fait face à la dette, aux intérêts sur cette dette et au risque de ne pas pouvoir répondre à ses obligations. Les entreprises des secteurs de la restauration et des débits de boissons enregistrent un niveau d'indépendance financière variable et structurellement inférieur à la valeur médiane intersectorielle. C'est en 2009 que le secteur connaît la chute la plus importante d'indépendance financière qui repart ultérieurement à la hausse. La Région flamande enregistre le meilleur score sur cet indicateur (16.9% en 2013) et connaît la perte de dépendance financière la plus limitée, depuis 2003 (-5.3% pour une diminution de 49.55% en Région wallonne et de 40.74% en Région de Bruxelles-Capitale).

À ce niveau d'analyse, un lien est établi avec le multiplicateur financier. L'année 2009 est marquée par une diminution de l'endettement dans le secteur et l'accroissement des fonds propres. La baisse du multiplicateur, dans ce cas, traduit une certaine fragilité financière. En effet, la diminution du recours au crédit ne résulte pas d'un choix délibéré des agents du secteur, mais plutôt de la méfiance des banques à l'égard de ce secteur d'activités. Il est essentiellement tributaire d'une source de financement à court terme lui permettant de payer l'ensemble de ses fournisseurs.

#### Distinction de la situation financière entre les petites et moyennes entreprises

La distinction significative de performances entre les petites et moyennes/grandes entreprises mérite une attention particulière. Au-delà d'une explication purement financière, basée sur la composition du bilan et du compte de résultat, l'hétérogénéité des activités présentes dans les secteurs de la restauration et des débits de boissons apporte une justification additionnelle à la structure financière divergente entre les petites et moyennes entreprises. Les entreprises de taille moyenne sont caractérisées par un rendement supérieur sur l'actif total et les fonds propres, mais elles enregistrent une rentabilité commerciale inférieure aux petites entreprises. Elles ont une proportion supérieure de capitaux propres traduisant un ratio d'endettement inférieur. Elles contractent moins de dettes dans des établissements de crédit et enregistrent une proportion moindre d'« autres dettes » dans leur total bilantaire (hors capitaux propres). Néanmoins, les entreprises de taille moyenne réagissent moins bien sur l'ensemble des ratios de rentabilité sur la période d'après crise (2007-2013). La contre-performance de ces entreprises se traduit, notamment, par une diminution de leurs fonds propre et une augmentation de la dette. Le recours à des financements externes dans ce type d'établissement a doublé depuis 2007, ce qui pèse sur leur solvabilité par une hausse de leur dépendance financière et une charge d'intérêts plus lourde. En ce qui concerne la liquidité générée par les moyennes entreprises, plusieurs facteurs peuvent être avancés. D'une part, elles enregistrent une réduction de leur stock depuis 2010 et, d'autre part, elles possèdent davantage de créances clients et de dettes fournisseurs. Alors que les dettes fournisseurs se stabilisent (25% du passif total), les créances clients ont presque doublé sur dix ans entraînant un déséquilibre dans les sources de financement de ces entreprises à court terme.

---

<sup>12</sup> **Indépendance financière** = capitaux propres/capitaux permanents